



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1726 MARDI 23 AVRIL 2013

ÉLECTIONS LOCALES 2013

Les femmes se veulent au-devant de la scène

Après avoir tiré les leçons d'une moisson toute modeste aux échéances passées, les femmes congolaises viennent de lancer une campagne de sensibilisation aux élections locales de cette année en vue d'une participation conséquente.

Menées par la présidente du Centre de promotion de la femme en



vue des femmes en salle

politique, Émilienne Raoul, les Congolaises ont pris le 19 avril à Brazzaville, l'engagement de « vaincre la peur, s'imposer parmi les hommes et réunir des moyens financiers » pour gagner en masse lors des prochaines élections communales et départementales.

Page 2

FOOTBALL/LIGUE DES CHAMPIONS

AC Léopards doit jouer à fond en Algérie

En dépit de sa victoire à domicile (3-1) face à l'Entente sportive de Sétif, le club de Dolisie est appelé à sortir le grand jeu, le 4 mai en Algérie, afin de lever l'inquiétude causée par le but encaissé sur son propre terrain.

Page 16

Éducation

Des appels sans succès à la reprise des cours

Une fois de plus, l'appel à la reprise des cours lancé vendredi par le gouvernement s'est avéré infructueux. En effet, on a constaté, lundi, qu'il n'y avait presque pas d'enseignants et que la présence des élèves était timide. La situation devenue préoccupante a décidé l'Assemblée nationale à interpellier le gouvernement, le samedi 20 avril. Celui-ci a entamé hier les négociations globales avec les partenaires sociaux. L'ouverture de ces négociations devrait permettre aux enseignants de revenir à la raison afin de sauver l'école congolaise guetée par une année blanche.

Page 5



Église catholique

L'Evêque de Gamboma installé dans ses fonctions

Urbain Ngassongo, prélat du tout-nouveau diocèse de Gamboma, a été ordonné et intronisé le 21 avril par l'archevêque de Brazzaville, Anatole Milandou.

Une cérémonie grandiose organisée pour la circonstance dans la cour de la cathédrale Saint-Pie X de la localité, en présence du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso et de nombreuses personnalités, a fait dire à l'officiant tout l'espoir placé en ce nouveau diocèse qui a juridiction sur le département des Plateaux.

« Tout début est amer mais riche d'espérance », a-t-il déclaré, appelant ensuite le prélat à susciter et raviver cette espérance parmi les enfants de Dieu.

Page 3



POINTE-NOIRE

Des agents de contrôle investissent les points de vente des boissons

La direction de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales lance à partir de ce matin un contrôle au niveau des points de vente des boissons produites par les Brasseries du Congo. L'objectif est de faire appliquer la loi des finances 2013 instituant la taxe spécifique sur les boissons alcoolisées dont les prix font l'objet d'une spéculation par des commerçants.

Page 3

ÉDITORIAL

Le social, encore et toujours...

Page 2

ÉDITORIAL

Le social, encore et toujours...

Ne vendons pas la peau du phacochère avant de l'avoir tué, mais disons ici l'espoir, non exprimé de façon audible par l'opinion publique congolaise et pourtant bien réel si l'on en croit les informations qui remontent chaque jour vers nous, disons donc notre espoir que la crise traversée depuis des semaines par le secteur de l'enseignement finira par trouver une solution raisonnable. Ceci, bien évidemment, pour que les élèves des lycées et des collèges ne perdent pas une année d'étude du fait de l'absence de dialogue entre les pouvoirs publics et les syndicats, mais aussi pour que la solution apportée à ce conflit serve de guide, de modèle, d'exemple dans la recherche de solutions aux crises latentes qui menacent la paix sociale dans notre pays.

Que cela plaise ou non aux différents acteurs sociaux – gouvernement, administrations, syndicats, entreprises, travailleurs – l'émergence du Congo, c'est-à-dire son développement économique et l'élévation générale du niveau de vie qui en résultera, engendrera inéluctablement dans les mois et les années à venir des revendications collectives de plus en plus fortes. Ainsi le veut la rhétorique du progrès qui conduit les citoyens à exiger un meilleur partage des fruits de la croissance, une répartition plus équitable des bénéfices procurés par le travail de tous.

Face à ce problème, de nombreux exemples étrangers le montrent, les gouvernants ont le choix entre deux attitudes : soit ignorer les aspirations du peuple et s'enfermer dans la coquille du pouvoir en attendant que les crises en gestation se résolvent d'elles-mêmes, soit regarder la vérité en face et engager un dialogue avec les représentants qualifiés de la société. La première attitude ne peut que déboucher sur des crises récurrentes, voire même des révolutions. La deuxième ne garantit pas que la raison finira par l'emporter sur la passion, mais elle témoigne d'une bonne volonté que nul ne peut ignorer.

Pour cette seule raison, elle est de façon très évidente la voie à suivre si l'on veut que le Congo ne soit pas pris un jour dans la spirale destructrice de l'incompréhension, de la surenchère démagogique, de la violence à l'état brut dont chacun peut constater les effets désastreux dans les pays censés bénéficier du « printemps » social. Telle est, selon nous, la leçon qu'il convient de tirer de la crise qui affecte depuis des mois l'enseignement au Congo.

Le social encore et toujours ? Plus que jamais même !
Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Claude-Alphonse Nsilou s'explique sur les dégâts de la pluie à Pointe-Noire

Le ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat était face aux sénateurs, dans le cadre des questions orales au gouvernement. Aussi, a-t-il répondu aux préoccupations du sénateur Gabriel Nzambila suite à la pluie qui s'était abattue sur Pointe-Noire et qui avait occasionné de nombreux dégâts.

En effet, Pointe-Noire a enregistré dans la nuit du 17 au 18 novembre, des pluies abondantes ayant causé de nombreux dégâts humains et matériels suivis des inondations et des érosions. Face à tous ces problèmes, le sénateur Gabriel Nzambila a focalisé son intervention sur les plans directeurs des villes du Congo notamment Brazzaville et Pointe-Noire ; les politiques d'aménagement urbain, le système de canalisation et de drainage des cours d'eau qui traversent nos villes ; la

mise en défens de certaines zones sensibles, etc. Conscient de la menace environnementale qui pèse sur les villes congolaises, le sénateur s'est interrogé, avec un air de suggestion, sur la délocalisation ou la création des d'autres villes. Répondant à ces inquiétudes qu'il a jugées légitimes, le ministre de la Construction a fait savoir que le problème de nos villes ne se posait pas en termes de leur positionnement géographique. Selon lui, Brazzaville et Pointe-Noire sont bien placées, avec l'avantage des petits cours d'eau qui sont en réalité des exutoires naturels.

Pour Claude Alphonse Nsilou, les problèmes de nos villes viennent du non-respect des règles d'urbanisme. Comme exemple, le ministre a cité les routes construites au-dessus du niveau des par-

celles, provoquant ainsi des inondations lors des pluies.

Ou encore les caniveaux qui ne sont pas construits selon les règles d'art ; les autorisations que l'on donne à tous vents et qui débouchent sur des constructions anarchiques.

Le ministre a évoqué une responsabilité partagée car, selon lui, les sénateurs ont un droit de regard sur ces problèmes d'intérêt commun. Au cours de cette même séance, les sénateurs ont déploré l'attitude de certains ministres qui, sans raison valable, ne se présentent pas aux séances des questions orales. Tel est le cas des ministres en charge des enseignements dont l'absence n'a pas été expliquée aux sénateurs alors qu'ils étaient attendus pour s'expliquer sur l'épineuse question de l'école.

Jean-Jacques Koumbema

ÉLECTIONS LOCALES 2013

Les femmes politiques affûtent leurs armes pour une participation effective

Il faut vaincre la peur, s'imposer parmi les hommes et réunir des moyens financiers pour bien battre campagne : voilà les consignes passées aux femmes politiques lors d'une conférence-débat animée le 19 avril à Brazzaville. L'objectif étant d'obtenir leur participation massive aux prochaines élections locales.

La conférence-débat, animée sur le thème « Les femmes tirent les leçons des élections locales de 2012 » par la présidente du Centre de promotion de la femme en politique (CPFP), Émilienne Raoul, a servi également de lancement à la campagne de sensibilisation aux élections locales de 2013.

Au cours de cette table ronde, les femmes politiques ont débattu de l'ensemble des questions qui, non seulement influencent leur engagement en politique, mais contribuent surtout à

leur échec aux élections. L'état des lieux fait à cette occasion a conduit les femmes à dénoncer l'attitude tribale et le comportement égoïste des hommes au sein des partis politiques. Les comportements que dénoncent ces femmes sont liés à leur positionnement et à leur investiture, ainsi qu'au manque de moyens pour financer les campagnes électorales des femmes.

Mais quoique rejetées par les hommes, les femmes politiques, qui ambitionnent une bonne représentativité au sein des institutions de la République, ont décidé de briser les barrières. Plus que jamais, elles ont décidé de se lancer pleinement dans le processus électoral, en commençant par s'intégrer véritablement dans les populations par le biais de leurs associations et ONG. Or, pour arriver à la victoire, elles doivent occuper

les têtes de liste. « La question qui se pose présentement est de savoir combien de candidates s'investiront dans cette vie publique locale. Nous encourageons les femmes à s'engager auprès des populations en tant que leurs représentantes », a déclaré Émilienne Raoul, avant d'ajouter : « Pour les prochaines élections, mettons-nous en tête de liste avec nos associations et ONG pour être élues ». Il sied de rappeler que le combat que mène le CPFP pour la représentativité de la femme au sein des institutions est loin d'être gagné. Car, d'après les données issues des élections législatives de 2012, sur 1 187 candidats, il y a eu à peine 96 femmes, soit 8,08%. Et sur les 139 députés qui siègent actuellement au Parlement, on compte seulement 13 femmes.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lolpelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhads
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Le budget général exercice 2013 a été arrêté à 36 466 506 448 FCFA

La session budgétaire du Conseil d'administration s'est tenue le 12 Avril 2013 dans la salle de conférence du Chemin de fer Congo Océan. Les assises étaient présidées par Jean-Louis Osso, conseiller du chef de l'État aux transports et à l'aviation civile. Outre l'adoption du budget exercice 2013, plusieurs autres affaires sur la vie du Port ont également été examinées.

Le budget général exercice 2013 a été arrêté en produits à la somme de 36 466 506 448 FCFA (Trente six milliards quatre cents soixante six millions cinq cents six mille quatre cent quarante huit) et en charges à 33 431 277 273 FCFA (Trente trois milliards quatre cent trente et un million deux cents soixante dix sept mille deux cent soixante treize) soit un résultat prévisionnel bénéficiaire avant impôt de 3 035 229 175 FCFA (Trois milliards trente cinq millions deux cent vingt neuf mille cent soixante quinze).

Ces prévisions sont en augmentation de 18% par rapport au budget 2012 et de 5,5 % par rapport aux résultats de l'évaluation 2012.

Au cours de cette session, les administrateurs ont également fait le point des délibérations et recommandations adoptées à l'issue de la session budgétaire du 15 décembre 2011 ainsi que celles issues de la session bilancielle du 26 Juin 2012. Ainsi, le conseil a noté avec satisfaction que celles-ci ont été exécutées dans l'ensemble, à l'exception des recommandations relatives : à la prise en charge par le budget de l'État, du coût de l'indemnisation des occupants de la zone d'extension du Port allant de la rivière rouge à la torchère de la Pointe-Indienne, au financement par le budget de l'État des travaux de dragage et d'approfondissement des accès nautiques, au règlement du litige né entre la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire et la direction de la Société Ilogs et à la recommandation sur la facilitation du trafic au Port de Pointe-Noire. Ces recommandations ont été reconduites en vue de leur exécution courant 2013.

Sur la situation générale du Port autonome



Jean Marie Aniele, Dg du PAPN et Jean Louis Osso, président du C.A du PAPN

de Pointe-Noire au 30 septembre 2012, il est ressorti que les performances ont été enregistrées grâce à un contexte national favorable et à la pertinence des choix stratégiques opérés depuis sa création en 2000. Ces performances se traduisent par la forte croissance du trafic conteneurs ayant dépassé pour la première fois le seuil 500 000 EVP, l'amélioration des cadences de manutention, l'augmentation du chiffre d'affaires de fin d'exercice de 6,30 %. Le conseil a insisté sur la nécessité de rendre le Port plus performant par la professionnalisation des ressources humaines et la mise en œuvre des mécanismes, de facilitation de passage des marchandises.

Aussi, le Conseil a été informé du niveau de mise en œuvre du Programme d'investissements prioritaires, dont plusieurs opérations

sont complètement réalisées à savoir : l'acquisition de matériels navals, la réhabilitation des terre-pleins bord à quai D, l'aménagement de la zone logistique et de terre-pleins du terminal à conteneurs, l'acquisition de trois grues et de deux portiques de quai.

À propos des notes d'information, le Conseil a porté son attention sur la lutte contre la pollution résultant du dragage des sables bitumineux et sur le dossier relatif à la taxe progressive de dépôt. Aussi, a-t-il insisté sur la rencontre prévue entre les deux organismes intéressés à savoir la douane et le port autonome de Pointe-Noire aux fins d'harmoniser leurs points de vue sur le principe de perception de cette taxe par le port. Les conclusions de celle-ci permettront au ministère des finances de juger de l'opportunité de lever ou non la suspension de la dite

taxe.

S'agissant de la révision des tarifs du domaine public portuaire, faute d'éléments de comparaison avec les ports voisins, ce dossier a été renvoyé à une autre session. Il en a été de même du dossier relatif à l'institution et à la collecte de la taxe liée au code ISPS ainsi qu'à celui du réaménagement de l'organigramme de certaines directions du Port autonome de Pointe-Noire.

Le Conseil a par ailleurs autorisé l'acquisition d'un nouveau remorqueur polyvalent de 6500 cv et a approuvé la délibération portant approbation des tarifs applicables aux marchandises conteneurisées. Il a pris acte du protocole d'accord intervenu entre l'administration et les syndicats du Port en application de la loi n°22-2012 du 30 décembre 2010 fixant l'âge d'admission à la retraite des travailleurs relevant du code du travail et a donné mission à son président de se rapprocher du ministère de tutelle en vue d'une application harmonieuse.

Le conseil a adopté les délibérations et recommandations : Il s'agit des délibérations portant approbation du rapport d'activités, de gestion, des états financiers au 30 juin 2012 du Port autonome de Pointe-Noire. De celle portant acquisition d'un nouveau remorqueur polyvalent de 6500 cv, de celle sur les tarifs applicables au terminal à conteneurs, et la délibération portant approbation du budget exercice 2013 du port autonome de Pointe-Noire. Ont aussi été adoptées les recommandations relatives à la taxe progressive de dépôt et à la nécessité d'accélérer les décaissements des subventions de l'État accordées au Port autonome de Pointe-Noire.

À la fin des travaux, Jean-Louis Osso, a félicité les administrateurs pour la qualité de leurs contributions, la sérénité des débats qui ont abouti aux conclusions heureuses pour le Port autonome de Pointe-Noire.



Une vue des administrateurs lors de la session budgétaire

ÉDUCATION

La grève des enseignants au cœur des débats à l'Assemblée nationale

Huit ministres, sur les douze interpellés, ont répondu aux questions des députés, le 21 avril au Palais des congrès.

À l'occasion de ces séances de questions orales, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation, Helot Matson Mampouya, a indiqué qu'« Au-delà de la volonté politique du gouvernement de faire du secteur de l'enseignement une priorité, l'année de l'enseignement a été entachée par une grève pouvant déboucher sur une année blanche. » Selon le ministre, malgré les efforts conjugués pour que cette situation soit réglée et que l'école reprenne normalement sur l'ensemble du territoire, la grève déclenchée le 25 février a fait tâche d'huile alors que « Le budget de cette année devait donner naissance à une série d'actions permettant à l'école congolaise de sortir de sa situation actuelle ».

Des appels à la reprise des cours sans succès

« Nous condamnons des innocents, nos enfants, en sacrifiant toute une génération », s'est indigné le ministre, avant d'ajouter :

« Le gouvernement a réalisé des avancées significatives, mais la situation ne s'est guère améliorée. »

Il a ainsi lancé un appel à l'ensemble du personnel de l'enseignement pour renouer avec l'école et de manière effective : « Au moment où les négociations s'ouvrent, toute grève devient illégale. » Du côté des députés, Jean-Claude Ibovi a reproché au ministre son désengagement face à la situation que traverse l'école congolaise. Pour lui, cette situation est grave car, après deux mois de grève, les enseignants n'ont toujours pas trouvé satisfaction à leurs revendications. « Nous avons des moyens pour apporter des solutions le plus urgemment possible. Pourquoi attendre ? La grève n'est que le détonateur d'un malaise existant dans notre système éducatif qui empire chaque jour. Pas de tables bancs, pas d'enseignants, pas d'écoles. Jamais nos enfants n'ont été aussi mal formés... Plutôt que de lancer des slogans, il faut régler le fond des problèmes », s'est indigné Pascal Tsaty Mabiala.

Propos que le ministre Aimé-Emmanuel Yoka n'a pas digéré avec ce rappel aux élus du peuple : « Les ambitions dont on n'a pas les

moyens ne sont que des faiblesses. Nous avons des moyens, certes, mais pour une foule de problèmes. L'État est responsable mais pas forcément coupable », a-t-il conclu.

Uniformisation du statut des fonctionnaires de l'État

Au lieu de réviser les différents statuts des différents corps de l'État, « Le gouvernement a décidé de revoir le statut général de la Fonction publique, suite à des revendications dans le secteur de l'enseignement. Pour ce faire, il sera ouvert les négociations globales pour harmoniser le statut des enseignants et éviter les grèves à répétition ». Une annonce du ministre de la Fonction publique, Guy-Brice Parfait Kolélas qui, s'agissant du relèvement du point indiciaire à 320, a dit que le gouvernement s'est saisi de la question.

Notons que nombre de ministres étaient absents à cette séance. Une attitude qui, pour les députés, est une insulte à leur institution dans la mesure où les textes prévoient que les ministres ont l'obligation de s'expliquer devant le Parlement.

Josiane Mambou-Loukoula

FONCTION PUBLIQUE

La révision du statut général en discussion

Le débat est organisé entre le comité national du dialogue social et les partenaires sociaux. La session extraordinaire, qui se tient au ministère des Affaires étrangères, a été ouverte le 22 avril par le président dudit comité, le ministre d'État Florent Ntsiba.

Dans son discours d'ouverture, le ministre a expliqué que les négociations seront basées sur la révision du statut général de la fonction publique. Cette révision arrive à point nommé et devrait offrir un cadre et un éclairage crédible aux concertations et au dialogue sur l'élaboration des statuts particuliers des corps de la fonction publique.

Abordant les différentes revendications des enseignements, parmi lesquelles le relèvement de 60 % de la valeur du point d'indice pour tous les agents du secteur de l'éducation et sa prise en compte dans le salaire du mois de mars dernier, Florent Ntsiba a précisé : « La revalorisation du point d'indice est une démarche intéressant l'ensemble des agents de l'État. Elle ne saurait de ce fait se limiter au seul corps des personnels de



Florent Ntsiba (en blanc) entouré de quelques membres du gouvernement

l'enseignement. » Dans une déclaration rendu publique la semaine passée, le ministre a signifié que la prise en charge des effets le sera dans le budget de 2014.

Rappelons que les enseignants exigeaient du gouvernement le paiement de leurs soldes d'activités, les poursuites du traitement des dossiers d'harmonisation des textes de recrutement, d'avancement et d'élaboration du statut particulier du personnel de l'éducation nationale ainsi

que le relèvement à 60 % du point d'indice et sa prise en compte dans le salaire du mois de mars dernier.

Toutes ces revendications ont été à l'origine de la grève des enseignants lancée par la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE). Cet appel a paralysé tout le système éducatif depuis le 25 février dernier, malgré les multiples appels de reprise des cours.

Lydie Gisèle Oko

Les enseignants manquent à l'appel

En dépit des appels répétés du gouvernement et des syndicats pour la reprise des cours, la journée du lundi 22 avril est restée encore morte à Brazzaville.

Les enseignants n'ont pas renoué avec le chemin de l'école à Brazzaville et dans bien de localités du pays. Pour s'en rendre compte, il suffisait de faire un tour ce matin dans quelques établissements scolaires publics de Brazzaville. Du nord au sud de la ville et de l'est à l'ouest, la situation n'a pas changé. Visiblement, même les élèves ne se sont pas présentés, massivement, dans les écoles comme ils avaient l'habitude de le faire depuis le déclenchement de la grève le 25 février. Sauf dans deux ou trois écoles primaires où les élèves auraient fait cours d'après nos sources.

En rappel, les enseignants focalisaient leurs principales revendications au tour du point d'indice à 320 et à l'octroi d'un statut particulier. Depuis deux mois, la situation ne cesse d'inquiéter les parents et les élèves. Ces derniers qui disent comprendre leurs enseignants et le gouvernement (voir nos dernières publications) ont, à travers leurs représentants, appelés les deux parties à se dépasser afin qu'une solution concertée soit vite trouvée.

Depuis hier, tous les regards sont tournés vers le gouvernement qui a ouvert la session extraordinaire du comité national du dialogue social. Vu la situation, cette instance a donc été convoquée pour examiner la situation globale des agents de la fonction publique.

Parfait Wilfried Douniama

ENVIRONNEMENT

Les Ponténégrins mobilisés pour assainir le littoral



L'opération de ramassage des déchets sur la plage

À l'occasion de la Journée mondiale de la terre, l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Congo a organisé, le 20 avril, l'opération « Nettoyage de la plage », sur la Côte sauvage de Pointe-Noire.

Cette opération a regroupé de nombreux bénévoles, des associations de protection de l'environnement, des enseignants et étudiants de l'université de Loango et plusieurs ONG intéressés par l'initiative de la chancellerie américaine. Pour les représentants de l'ambassade, cette opération avait pour but de rendre la plage belle et fréquentable en la débarrassant des divers déchets. James Wesley Jeffers, attaché aux relations publiques à l'ambassade, chef de la délégation,

Lejuste Moukoubouka, assistant aux affaires culturelles, et les autres membres de l'équipe ont distribué des gants et des sacs de ramassage aux bénévoles, qui se sont déployés le long du littoral pour exécuter cette opération. Entassés dans les sacs, les déchets ont été déposés dans le véhicule de ramassage affrété pour la circonstance avant d'être emportés dans une décharge contrôlée de la ville. « Nous sommes très heureux que les Ponténégrins aient adhéré à cette opération nettoyage du littoral. De nombreux bénévoles sont venus se joindre à nous pour que l'action réussisse. Nous les en remercions vivement. Que tous ceux qui nous ont accompagnés durant notre séjour ponténégrin, notamment lors de la journée portes ouvertes sur les études aux États-Unis, soient également remerciés », a déclaré Lejuste Moukoubouka. L'opération Nettoyage du littoral a été organisée en prélude à la Journée mondiale de la terre célébrée chaque année le 22 avril.

Hervé Brice Mampouya

6

ème
EDITION
du

Salon Entreprise Emploi du Congo
RÉFLEXION / EXPRESSION

Parlons Emploi!
création
Formations / Métiers

Parlons
ensemble!

CONTACT:
Tél.: 05 721 02 16
04 402 04 24 / 06 961 78 05.
@ : salonentreprise_emploiducongo@yahoo.fr

ENTRÉE GRATUITE
DE L'ORIENTATION À L'EMPLOI

Conférences/Ateliers/Animations Heure : 10H à 17H30
Brazzaville du 07 au 08 Mai 2013 au Ministère des Affaires Étrangères
Pointe-Noire du 14 au 15 Mai 2013 à L'Hôtel Elaïs

BUROTOP IRIS

hp
GOLD PARTNER

RICOH

EPSON

www.burotop.com

**Imprimante matricielle
Epson LX300+ II**

99.000

FCFA HT*

**Imprimante couleur
HP 1000 16 PPM**

19.000

FCFA HT*

**Copieur multifonctions Ricoh SP1200s
(22ppm, copieur, imprimante,
scanner couleur, scan to mail,
chargeur automatique de documents)**

149.500

FCFA HT*

*Prix HT, paiement cash, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Reconnaissez une contrefaçon avant qu'il ne soit trop tard

Plus de la moitié des gens sont déçus par les toners moins chers. Baisse des performances, taches, traînées et impressions médiocres : tels sont les résultats lorsque vous utilisez un toner autre qu'un toner HP. Pour des documents de qualité professionnelle, faites confiance aux toners HP LaserJet pour de superbes résultats, à chaque fois.

Pour connaître la liste des revendeurs, contactez le grossiste officiel HP :

MC3 TRADE

14 rue de la Perdrix - Porte 105 - ZI Paris Nord 2
BP 48007 - 95911 Roissy CDG Cedex
+33 (0)1 48 17 45 90 - africaexport@mc3.fr

POINTE-NOIRE

Journée portes ouvertes sur les universités américaines

« Étudier aux États-Unis peut devenir une réalité », tel est le message que l'assistant aux affaires culturelles de l'ambassade des États-Unis, Lejuste Moukoubouka, a délivré aux étudiants congolais à Pointe-Noire, le 19 avril. Cette déclaration a été faite dans le cadre des journées portes ouvertes sur les universités américaines initiées par l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Congo.

Face au personnel de l'ambassade des États-Unis conduit par James Wesley Jeffers, conseiller aux affaires publiques, des parents, élèves et étudiants qui sont venus échanger sur les opportunités offertes aux étudiants congolais désireux de poursuivre leurs études dans ce pays.

La bourse Fulbright est octroyée à tout citoyen congolais vivant au Congo, titulaire d'une licence ou d'un diplôme universitaire de premier cycle et ayant un bon niveau en anglais oral et écrit. La bourse Hubert H. Humphrey, quant à elle, permet aux professionnels accomplis de bénéficier à mi-carrière d'une année d'études non diplômante et d'échanges professionnels aux États-Unis. Les récipiendaires sont sélectionnés sur la base de leur leadership potentiel à l'échelle nationale et de leur engagement au service public. Selon l'assistant aux affaires culturelles, Lejuste Moukoubouka, les États-Unis comptent près de quatre mille universités. Le gouvernement américain offre des bourses d'études aux étudiants étrangers dans plusieurs d'entre elles. Les universités offrent également des bourses d'études dans de nombreuses filières. « Les États-Unis veulent ainsi donner la possibilité aux étudiants brillants dont les parents n'ont pas assez de moyens pour soutenir leurs études d'y aller poursuivre leurs études », a-t-il indiqué.

Pour la bourse Fulbright par exemple, l'étudiant bénéficiaire a droit, entre autres, à une allocation pour un billet international aller-retour, un programme d'orientation pré-universitaire, une allocation mensuelle d'entretien, un financement pour les livres et les activités professionnelles, la formation académique. « Étudier aux États-Unis peut devenir une réalité. Il suffit d'être performant et de prendre ses études au sérieux », a conclu Lejuste Moukoubouka.

Hervé Brice Mampouya

L'évaluation des capacités managériales des chefs et secrétaires de quartiers a été lancée

Ouvertes le 18 avril à l'institut Thomas-Sankara par Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville, les journées destinées à cette évaluation ont pris fin le 22 avril. Cette activité intervient après les séminaires de renforcement des capacités managériales organisés à l'intention des chefs et secrétaires de quartiers. Il s'agit d'évaluer si les enseignements ont été assimilés et appliqués sur le terrain, de connaître les points forts et les points faibles des personnes concernées afin d'apporter les corrections nécessaires.

Outre les séances d'évaluation, il est également prévu une marche citoyenne dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la santé et un exposé sur le lien Armée-Nation, présenté par Jean Olesongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n°1.

Lucie Prisca Condhet

La Fenco s'insurge contre la désinformation et l'intoxication

Les membres du Conseil fédéral de la Fédération de l'éducation nationale du Congo (Fenco) se sont réunis le 17 avril, sous le patronage de Tatys Costodes, le vice-président de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), à laquelle la Fenco est affiliée et en présence de Benoît Makélé, secrétaire général de la fédération. Au nombre des points examinés : les conclusions des travaux interministériels, la rédaction du statut particulier des enseignants, le suivi des textes et le climat qui prévaut dans les établissements scolaires. À l'issue de leurs travaux ils ont

publié un communiqué pour exprimer, avec regret, la non reprise effective des activités scolaires jusqu'à vendredi dernier sur toute l'étendue du territoire national. « Cet état des choses, précise la déclaration, interpelle tout le monde et les dirigeants syndicaux en particulier », déclare le Conseil fédéral dans son communiqué. Et d'ajouter : « En effet, la grève est entretenue au moyen des messages téléphoniques, malgré les avancées significatives résultant des négociations gouvernement-syndicat. » La déclaration poursuit : « Aussi, la Fenco milite pour le lancement d'une campagne de

proximité auprès du corps enseignant en vue de les informer au mieux et de les placer à l'abri de la désinformation et de l'intoxication. »

« Par ailleurs, conclut la déclaration, la Fenco sollicite la bienveillance du président de la République, le père de la Nation, afin de donner une solution raisonnable aux revendications des enseignants en cette année dite de l'éducation de base et de la formation qualifiante. Enfin, la Fenco demande aux enseignants de mettre en exergue leur esprit patriotique afin de sauver l'école congolaise. »

Guillaume Ondzé

Mise en garde sévère contre les perturbateurs du système scolaire

Les syndicats estudiantins ont signé, la semaine dernière à Brazzaville, une déclaration conjointe demandant la reprise effective des cours sur l'ensemble du territoire.

Dans la même déclaration, le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec) ainsi que l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco) « mettent en garde toute personne mal intentionnée vou-

lant profiter de cette situation en vue de plonger le pays dans le chaos, et demandent aux autorités en charge de l'ordre et de la sécurité publics de prendre leurs responsabilités ». Par ailleurs, cette même déclaration demande aux élèves d'être vigilants et d'éviter toute forme de manipulation. Les deux syndicats appellent également le gouvernement de la République à « la promptitude dans l'exécution

des revendications des enseignants ». L'Uleeco et le Meec soulignent la prise en compte par le gouvernement des préoccupations des enseignants, notamment le paiement des rappels de solde d'activités, la publication de textes administratifs concernant les enseignants au secrétariat général du gouvernement et l'examen en cours du statut particulier.

Fortuné Ibara

SANTÉ PUBLIQUE

Désinfection des écoles de Pointe-Noire

L'opération de désinfection, lancée par le Projet d'appui à la promotion de la santé en milieu scolaire, a commencé le vendredi 19 avril à l'école primaire de Siafoumou dans le cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou. Cette activité a ciblé, dans un premier temps les salles de classe et les latrines. Cette désinfection, qui a bénéficié du concours des agents de la Croix-Rouge du département de Pointe-Noire, répond bien à la demande exprimée par le club de santé qui existe au sein de cette école primaire. Dans le ca-



Opération de désinfection à l'école primaire de Siafoumou par les agents de la Croix-Rouge

Le projet étendra ses activités de désinfection à d'autres écoles publiques du département du Kouilou, suivies de visites médicales durant le mois de mai. Ceci, au profit des élèves de dix écoles de Pointe-Noire et du Kouilou.

En plus de ces différentes campagnes de désinfection, ce projet a aussi construit des dispositifs de lavage des mains dans certaines écoles de la ville économique comme les écoles primaires Charles-Miningou et Alexis-Makosso.

Séverin Ibara



3G Organise à Brazzaville, Dans son centre de formation et Certification Internationale

Les certifications suivantes :

MICROSOFT: MCTS Examen 70-640 Active Directory® Windows Server® 2008.
Formateur : Mr Epee Elessa Jean Theodore MCSE, MCSA matricule (5974786)

ORACLE 10g

Formateur : Mr Jules Alain Moussima Dibombari Administrateur des Bases de Données Oracle & Analyste-Programmeur (CERTIFIE ORACLE OCA & OCP ID : OC1153924)



CISCO: CCNA

Formateur : Mr Olivier Belle Njoo Bedino CCIE (Cisco certified Internetworking Expert WRITTE) matricule (CSCO12177507)

LES INSCRIPTIONS SONT DEJA OUVERTES

Début des cours : mi Mai 2013

Contacts : 06686-55-43 / 06955-54-07 / 04021-87-94

Im. Groupe bénédiction finance 3^{ème} étage Porte7.

89, avenue de France Poto-Poto Brazzaville, BP : 1382

NB: Les places sont très limitées !!!!!!!





BRAZZAVILLE
PARIS

517 200
Fcfa TTC

3 vols par semaine
Achetez jusqu'au 30 Mai et
voyagez jusqu'au 30 Juin

DONATION

Plusieurs manuels et ouvrages offerts à l'université Marien Ngouabi

Le don a été remis, le 17 avril, par le directeur du Centre culturel russe (CCR), Serguë Belyaev, au département des Langues vivantes étrangères (LVE) de la faculté des lettres et sciences humaines (FLSH).

La promotion de la langue et de la littérature russes est une des tâches primordiales des centres culturels russes implantés à travers le monde. Ce geste obéit à cette diplomatie cultu-

relle. Le don comprend des livres et des manuels, des ouvrages de sciences fictions, des supports audiovisuels pour permettre aux professeurs et étudiants d'améliorer leur connaissance de la langue russe.

« Outre les livres, il y a aussi de la documentation méthodologique, c'est-à-dire des tableaux, des cartes..., qui permettent d'étudier la langue russe d'une façon plus approfondie, mais

également des cassettes audiovisuelles pour alléger l'enseignement de la langue russe », a déclaré le directeur du CCR, Serguë Belyaev.

Pour le vice-doyen de la faculté, Dominique Niossobantou, « Apprendre une langue sans document, c'est une aventure. Le geste que vient de faire le directeur du centre culturel russe, est un geste qu'il faut louer. »

Bruno Okokana

Congo-Cameroun. Des avancées sur la création de l'université inter-États

La ville de Sangmelima, au sud du Cameroun, a mis à la disposition du ministère camerounais de l'Enseignement supérieur un site de cent hectares. Ce projet vise à traduire en acte le jumelage de la ville de Sangmelima et de Ouessou, au Congo.

L'université inter-États sera un levier d'intégration et de coopération au sein de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale. Le site sera doté, entre autres, d'une centrale photovoltaïque, d'une unité de sapeurs-pompiers, etc.

N.Nd.

PÉTROLE

L'Angola évalue ses réserves à plus de 12 milliards de barils

Avec les dernières découvertes réalisées en eaux profondes et ultra-profondes, les réserves de pétrole de l'Angola s'élèveraient à 12,667 milliards de barils. Une confirmation du ministre angolais du Pétrole, Botelho de Vasconcelos, lors du septième forum d'énergie germano-africain qui s'est tenu récemment à

Hambourg (Allemagne). L'Angola s'est fixé des priorités pour la période 2013-2017. Il vise le maintien de l'équilibre entre les réserves et la production à travers des appels d'offres sur les blocs pétroliers et l'application technologique d'exploitation et de production. Ce pays d'Afrique centrale envisagerait éga-

lement de promouvoir des investissements dans l'exploration et la production de son gaz naturel, le développement de cette industrie avec, pour objectif, la production du gaz naturel liquéfié et le renforcement de la part locale dans le secteur pétrolier avec des partenaires.

Noël Ndong

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vu du recrutement d'un consultant pour mener l'enquête sur le bien être émotionnel.

croix-rouge française



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Renforcement de la prévention du VIH chez les jeunes non scolarisés les plus à risque et de la prise en charge des enfants vivant avec le VIH en République du Congo ».

La Croix-Rouge française a l'intention d'utiliser une partie du financement accordé au titre de cette subvention pour financer le contrat de service d'un consultant.

Le Coordonnateur du projet invite les personnes et/ou bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrit ci-dessus.

Profil du consultant

L'équipe de consultants devra être composée de :
1-D'un consultant expert en mise en œuvre d'études, notamment dans le domaine de la santé publique et/ou de soutien psychologique.

2-D'un psychologue de préférence national ayant une parfaite connaissance de la problématique du VIH au Congo et de préférence auprès des enfants (déjà identifié).

Le consultant sera sélectionné sur la base de ses qualifications ainsi que de son expérience d'étude dans un contexte et sur un sujet similaires.

Les critères suivants seront particulièrement appréciés dans la grille de sélection:

- Diplôme d'études supérieures (Master) en psychologie, sciences sociales, épidémiologie, santé publique ou dans des domaines connexes;

- Expérience dans la conception, la planification et la mise en œuvre d'études liées à la santé et / ou secteur psychosocial;

- Compétences en suivi évaluation et analyse de données dans les services de soins de santé, de la psychologie; une expérience spécifique dans le domaine du VIH est indispensable ;

- Excellentes compétences en analyse et rédaction de rapports;

- Une expérience de travail antérieure en République du Congo serait un atout.

- Une expérience de travail avec le mouvement Croix Rouge/ Croissant rouge serait un atout.

En plus de son CV, le consultant intéressé doit soumettre une lettre de motivation dans laquelle il détaillera la manière dont il pense répondre aux exigences de la consultation. Le dossier devra également comprendre:

- Une brève description de la méthodologie et des outils proposés ;

- Le plan de travail provisoire

- Le calendrier et le budget incluant les honoraires ainsi que les coûts connexes

Adresse de soumission des offres

- Les candidatures devront être déposées L'Unité de Gestion du Projet Dans l'enceinte de la Croix-Rouge Congolaise – Direction nationale

- N°8 rue Lucien Fourneau – Brazzaville en face du Ministère de la Fonction Publique /Brazzaville / République du Congo

- Les candidatures devront être envoyées en version électronique :

- Au coordinateur de l'Unité de Gestion du projet : Monsieur Nazaire BAKALA :

- respugp-congo.frc@croix-rouge.fr

- Cc au chef de Délégation Monsieur Zinedine KADA :

- hod-congo.frc@croix-rouge.fr

- Au plus tard le 29 avril 2013 à 17h00

- Les termes de référence sont à retirer au secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet

- Dans l'enceinte de la Croix-Rouge Congolaise – Direction nationale, N°8 rue Lucien Fourneau – Brazzaville en face du Ministère de la Fonction Publique.

- Indiquer sur l'enveloppe : « Recrutement d'un consultant pour mener l'enquête sur le bien être émotionnel »

Date de publication : 22 avril 2013

Nazaire BAKALA

Le Coordonnateur du projet

DROITS D'AUTEURS

Un rappel à l'ordre aux propriétaires de véhicules de transports en commun

Dans le cadre d'une campagne d'information démarrée le 15 avril, le directeur départemental du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA) de Pointe-Noire, Steve Ngatse Elenga, a, au cours d'un entretien accordé à notre journal, rappelé aux propriétaires des véhicules de transport en commun qu'ils ont l'obligation de payer leurs taxes.



Steve Ngatse Elenga

être membre du BCDA pour bénéficier de ladite redevance », a-t-il expliqué. Pour l'orateur, le droit d'auteur n'est pas une récompense faite aux musiciens congolais, mais un revenu obligatoire. « Car la musique est un travail de l'esprit qui doit être rémunéré », a-t-il renchéri.

Cette campagne, qui ne concerne que les véhicules de transport en commun, est prévue pour deux semaines. « L'année 2013 est toute particulière, car au lieu de 12 000 FCFA, les propriétaires des véhicules de transport en commun n'auront qu'à payer 10 000 FCFA pour la redevance sur les droits d'auteurs », a déclaré Steve Ngatse Elenga.

Tout au long de cette campagne menée en synergie entre les agents de la BCDA et ceux de la police de circulation, les transporteurs se verront délivrer une quittance et une vignette attestant qu'ils ont payé leur taxe. Cette redevance, qui se paie une fois par an, permet au BCDA de rémunérer les artistes nationaux.

Conditions pour bénéficier de la redevance

Steve Ngatse Elenga a rappelé que le paiement des artistes, qui se fait trimestriellement, se calcule sur la base des relevés d'écoute. « Le bureau congolais du droit d'auteur tient compte des relevés des chaînes locales ; il faut en effet que la musique soit jouée sur les chaînes locales et

Notons que cette opération concerne tous les véhicules de transport en commun qui utilisent la musique pour des besoins commerciaux, à savoir les bus et taxis, sans exception. Pour le BCDA, les véhicules qui ne détiennent pas de musique à bord, doivent également payer cette redevance. Car dans les années antérieures, certains chauffeurs osaient retirer momentanément la musique de leur véhicule afin d'échapper au contrôle sur la taxe des droits d'auteurs.

Prosper Mabonzo

Programme des obsèques de Pauline Bavoutoukila

Hyppolite Matassa, agent des Dépêches de Brazzaville, Romain Matassa Tseté, Abrahm Toussaint Matassa et famille Kikouimba annoncent aux parents, amis et connaissances que les obsèques se dérouleront selon le programme suivant :

9h00 : levée de corps à la morgue de Brazzaville

10h00 : recueillement au domicile familial, rue Matombé N°130 (terminus Texaco la Tiémé).

11h00: messe en l'église protestante du rond point Koulounda

13h00: départ pour le cimetière Wayako (Madimbou)

17h00: fin de cérémonie.



REMERCIEMENTS



Les familles, Bikindou, Lumbwe, Kalume remercient les amies et connaissances pour l'assistance morale et matérielle lors du décès de leur regretté, père, frère, grand-père et oncle le nommé Lumbwe François survenu le 2 avril. Sans oublier l'assistance louable de la présidence de la République démocratique du Congo.

NÉCROLOGIE

Roc Patrick Eleka Iloki, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mbiki, les sergents Patou Gabako, Malonga et l'oncles Magocho informent les parents, amis et connaissances du décès de leur fille et soeur Huguette Gabako Mbiki, survenu le 21 avril à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial situé derrière le marché de l'Intendance à Talangaï.



PUBLI-REPORTAGE

L'Habitat Décor noue avec les enfants

Spécialiste dans l'art et la décoration, la patronne de ce nouveau magasin, Chantal PEMBE ABITBOL, s'est penchée vers les « mômes ». Elle a ouvert une extension spécialement pour les besoins des enfants de 0 à 12 ans, appelé Habitat Décor Kids.

L'espace a été inauguré par son propriétaire, le 12 avril à Brazzaville, en présence de plusieurs invités venus de Kinshasa, en République démocratique du Congo et de la Belgique. Ce magasin est situé au rond-point de la gare (ex-Monoprix), un endroit stratégique, en

face de l'immeuble Warid. Avec ce magasin, les parents n'ont plus à chercher trop loin car l'Habitat Décor Kids contient tous les articles nécessaires pour une toilette ou un habillement conséquent de l'enfant. On y trouve aussi des jeux et des lits pour gamins de tout âge.

Le 100 m² pour « bambins » est un espace qui ne peut que contenter tous ceux qui veulent faire plaisir à un enfant. Les parents peuvent acheter tout ce qu'il leur plaît à des prix à marchander. Selon Chantal Pembe Abitbol, l'idée générale de l'ouverture de cet espace s'inscrit dans la continuité de la décoration et de l'ameublement d'intérieur de la maison. Ce métier elle l'exerce à Brazzaville depuis deux ans et demi. Elle offre le service de décoration d'intérieur pour les chambres des adultes. Par conséquent, suite à la demande de sa clientèle, elle a jugé mieux d'ajouter la décoration intérieure pour les chambres d'enfants.

« Nous avons estimé nécessaire de compléter notre panel dans le secteur de la décoration en commençant par la puériculture, les produits de la décoration intérieure prénatale, nouveau-né et enfant jusqu'à l'âge de 12 ans », a expliqué Chantal Pembe.

Les premiers acheteurs ont pu découvrir l'arsenal ludique et de décoration que l'on aperçoit à travers les baies vi-



L'extérieur du magasin



L'intérieur du magasin



La chambre pour enfants et autre jouets



La coupure du ruban

trées du magasin ; en commençant par le papier peint, la chambre pour enfant, le couvre lit, le petit salon d'enfants, le tapis, le drap de lit, le rideau et le voile pour enfant.

La liste s'élargit avec le maxi-cosy, le

siège auto, la veilleuse, la serviette de bain, la couverture, la chaise haute, le tapis d'éveil, le berceau, divers types de table, la balancelle, le siège à bascule, des jouets divers, le parc, pour ne citer que ceux-ci.



**ASSURANCES GÉNÉRALES
DU CONGO**

A.G.C.SA

WWW.AGCCONGO.COM



RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

Pour vos cadeaux en peinture, sculpture, céramique et vases muraux :
une seule adresse :

LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

sis dans l'enceinte
des « Dépêches de Brazzaville »

AVIS DE PERTE

Monsieur El Hayek Kamal porte à la connaissance du public, la perte de son passeport libanais, avec visa en cours de validité, depuis le 27 mars 2013. Toute personne de bonne volonté ayant ramassé ce passeport est priée de le contacter au 06.975.72.72.

Une récompense est prévue à cet effet.

AVIS DE RECRUTEMENT

ISF – Technologies recherche une femme pour un poste d'assistante clientèle. Profile : connaissances en bureautique (Word-Excel-Power Point), bac + 2 en réseaux informatique ou domaine connexe. Envoyer CV à info@isf-technologies.com ou déposer au 864 Av. des 3 Martyrs Plateau des 15 ans (vers les MUCODEC) avant le 25 avril 2013. Pour plus d'infos, consulter :

www.isf-technologies.com/recrutement.php

RAPATRIEMENT DES RÉFUGIÉS RWANDAIS

Kinshasa déjoue un piège de Kigali

Le gouvernement Matata tient à relancer le plan d'opération tel qu'approuvé lors de la Tripartite RDC-Rwanda-HCR du 17 février 2010.

Parti à Pretoria représenter la RDC dans le cadre d'une réunion interministérielle ayant mis sur une même table douze États ayant accueilli sur leur sol des réfugiés rwandais entre 1959 et 1998, le ministre de l'Intérieur Richard Muejy a réitéré la position du gouvernement congolais en rapport avec la fameuse clause de cessation du statut de réfugié dont le Rwanda se fait aujourd'hui le chantre. Au cours des pourparlers en Afrique du Sud, la pression était faite à la RDC ainsi qu'aux autres États de la région des Grands lacs se retrouvant dans la même situation d'adhérer à cette clause afin de permettre aux réfugiés rwandais sur leur territoire de bénéficier de la nationalité du pays d'asile. Cette clause, faut-il le rappeler, est une disposition prévue par la Convention de Genève. On y fait recours seulement lorsque le pays d'origine des réfugiés offre des conditions meilleures pouvant favoriser leur rapatriement. Dans le cas d'espèce, le Rwanda qui a toujours soutenu avoir démocratisé ses institutions se dit prêt à accueillir ses compatriotes candidats au retour volontaire tout en déclarant respecter le choix de ceux qui voudraient bien acquérir la nationalité du pays d'asile.

Une position qui ne semble pas du tout

convaincre les États participants qui doutent de la sincérité du gouvernement rwandais lorsqu'on sait que la plupart des réfugiés rwandais présents en RDC sont d'ethnie Hutu. Nombreux sont des militaires de l'ancienne Force armée rwandaise ayant quitté le Rwanda à la faveur du couloir humanitaire imposée à la RDC dans la foulée de la tragédie de 1994 ayant vu de nombreux tutsis être sauvagement abattus par les soldats défaits d'Habyarimana. Considérant que ces réfugiés aujourd'hui identifiés sous le label FDLR constituent encore un sérieux menace contre le régime de Kigali, il y a lieu de craindre qu'ils soient sujets aux menaces une fois de retour au bercail. Car, comme l'ont reconnu de nombreux participants, rien ne prouve que le Rwanda s'est démocratisé lorsqu'on sait que Paul Kagame continue de tenir le pays d'une main ferme tel un potentat des temps modernes.

Le schéma congolais

Pour la RDC qui perçoit très bien l'astuce du Rwanda, il n'est pas question d'adhérer n'importe comment à cette fameuse clause qui a tout l'air d'un guet-apens. La crainte est de voir Kigali fermer ses frontières à ces réfugiés ou bien méconnaître leur statut une fois la clause votée. Ce qui contraindrait ces milliers d'hommes et de femmes à devenir apatrides. Pour garantir un retour paisible des réfugiés au Rwanda, la RDC propose un processus en trois étapes. Primo : organiser

en urgence une réunion tripartite RDC-Rwanda-HCR en vue de l'évaluation et de la mise en œuvre effective de l'accord tripartite signé à Kigali le 17 février 2010 et ses modalités pratiques. Secundo : procéder, avec l'appui de la communauté internationale, à l'enregistrement de tous les réfugiés rwandais vivant en RDC. Tertio : prononcer la clause de cessation après la mise en œuvre de l'accord tripartite et de ses modalités pratiques en vue de permettre à tous les réfugiés de rentrer dans la dignité et la sécurité dans leur pays d'origine.

Avec un total de près de 127.537 réfugiés rwandais établis sur son sol, selon les statistiques du HCR du reste à actualiser, la RDC a intérêt à gérer cette question avec tact et minutie pour éviter de faire le lit de sa propre déstabilisation via des pseudo réfugiés qui en réalité, font de l'espionnage d'État. Voilà pourquoi le gouvernement Matata veut s'assurer que tout se fait dans l'ordre pour ne pas cautionner la présence sur son sol des apatrides ou des gens qui se considéreraient comme ayant acquis une nationalité congolaise de fait. La triste expérience avec l'Angola, qui s'est rétracté en refusant la demande de plus de 49.000 de ses réfugiés installés en RDC après la signature par cette dernière de la fameuse clause, aurait motivé les réticences du gouvernement Matata.

Alain Diasso

TRANSPORT

Dans l'attente du PTM II

Le prochain programme devrait bénéficier des financements de l'ordre de 160 millions de dollars américains pour compléter ainsi l'enveloppe affectée au précédent qui a connu une réallocation des fonds.

Selon des informations en notre possession, 80% des matériels commandés dans le cadre du Programme de transport multimodal I (PTM) seront disponibles au courant de l'année ou vers sa fin. Ainsi la deuxième phase du reste très attendue consistera à la mise en œuvre effective du programme. Toutefois, a prévenu un expert, l'impact des investissements au niveau de la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC), le plus grand bénéficiaire du programme, demandera du temps car la première phase en cours consiste d'abord à l'acquisition des matériels. Pour le géant des transports, il lui faudra s'atteler à la réhabilitation complète de la voie ferrée. Un pas important doit être franchi avec les onze locomotives de location qui seront réparties dans les différentes régions de trafic de la SNCC, conformément à une entente entre la Banque mondiale (BM) et le gouvernement. Cette arrivée tant attendue donnera une nouvelle impulsion à la société dans la relance de sa production mais aussi dans l'atteinte du point d'équilibre, objectif du financement initial. Comme le calendrier l'indique, ces locomotives arriveront cette année à la fin du premier trimestre. En augmentant de la sorte la production, les gestionnaires entendent renouer avec les résultats après une baisse représentant dix fois moins dans l'espace compris entre 1975 et 2013. Entre-temps, en rapport aux financements, il a été décidé d'une réallocation des fonds du PTM I dans le but de limiter les coûts opérationnels. Dans le projet de relance, la contrepartie du gouvernement calculée au cours de la période avant et pendant l'exécution du PTM représente actuellement une quarantaine de millions de dollars américains (USD) injectés à la SNCC via le budget de l'État et les bailleurs de fonds multilatéraux. Au premier semestre 2013, le comité de direction de la société a projeté de faire de nouvelles économies grâce à la mise à la retraite volontaire. L'on estime encore au moins mille cinq cents personnes à mettre en retraite. Cela aura pour conséquence d'alléger la trésorerie de la société avec sa production actuelle située entre 3 ou 3,5 millions de dollars américains par mois. Ce chiffre d'affaires reste bien en-deçà des attentes car les charges sociales très lourdes ne permettent d'assurer une paie que chaque quatre-vingt-dix jours au lieu de la moitié.

Laurent Essolomwa

ENJEUX POLITIQUES

Incertitudes autour du Dialogue national

Aubin Minaku croit qu'au mois de mai, les concertations pourraient commencer.

Aura-t-il lieu ou Pas ? La question sur la tenue du dialogue national taraude bien des esprits. L'impatience gagne du terrain. Dans les cercles politiques, le débat semble avoir perdu de son entrain. On s'intéresse de moins en moins à cette thématique qui, pourtant, avait accaparé les esprits à son lancement. Juste après les consultations amorcées par Aubin Minaku, la dynamique s'est estompée tout d'un coup. Les cahiers des charges des personnalités politiques, des partis politiques et des associations civiles moisissent dans les tiroirs du président de l'Assemblée nationale au grand dam de leurs auteurs qui attendent désespérément d'être convoqués. Le chef de l'État, initiateur de la démarche, ne pipe mot sur le sujet. « Puisque les concertations, ce n'est qu'une réunion que le président de la République va convoquer sur pied de l'article 49 de la Constitution qui fait de lui le garant de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale. Et

donc, c'est à lui de définir les termes de référence, d'inviter les personnes qui devront prendre part à la réunion. Et ainsi, nous allons commencer », s'est enquis Aubin Minaku au détour d'un récent point de presse.

En fait aujourd'hui, tout le monde a les yeux rivés sur Joseph Kabila de qui on attend des explications claires en rapport avec le concept pour une meilleure perception de ses contours. Les choses piétinent et chaque jour qui passe semble éloigner le pays de ce forum national censé consolider la cohésion nationale. « Après avoir gaspillé des énergies autour des concertations de Kampala qui jusqu'à ce jour ne font que tourner en rond sans espoir de signature d'un accord final, il est temps que les Congolais s'organisent en interne en posant les bases d'un Congo prospère et compétitif à l'échelle internationale », commente un acteur politique sous le sceau de l'anonymat. Dans tous les cas, l'espoir de voir ce forum se tenir un jour n'a pas encore quitté l'imaginaire des politiciens. Ceux-ci

continuent, quoiqu'avec moins de ferveur, de militer pour sa tenue dans l'espoir de trouver leur compte dans le partage des pouvoirs qui pourrait en résulter. Dans leur entendement, il s'agit d'une version corrigée du dialogue intercongolais de Sun City qui avait donné lieu à un nouvel ordre politique sur fond de la fameuse transition 1+4. Et pourtant, le contexte a beaucoup changé et l'objectif de ce dialogue est clairement explicite, à savoir cimenter la cohésion nationale.

À ce jour, l'incertitude plane encore et toujours sur les contours de ce forum notamment sur le cadre, les termes de référence, l'effectif des participants, la durée des travaux, le site retenu, le présidium censé piloter ces assises etc. Chacun y va avec ses commentaires, sans plus. « Je crois qu'au mois de mai, nous pourrions commencer les concertations », a pour sa part déclaré Aubin Minaku, sans trop de conviction. Comme quoi, la balle est dans le camp du chef de l'État.

A.D.

PROVINCE ORIENTALE

Bamanisa Saidi rassure ses administrés

Le gouverneur de province a bravé tous les risques jusqu'au territoire d'Ingbokolo dans le seul souci d'apporter des solutions aux situations locales.

La tournée de dix jours qui a conduit le gouverneur de la province orientale, Jean Bamanisa Saidi, dans le Haut-Uélé et en Ituri, du 10 au 20 avril, a été l'occasion de prendre langue avec les populations locales et d'apporter des solutions adéquates à leurs problèmes. À Isiro, Watsha, Aru Ariwara comme à Mahagi, le discours de l'autorité provinciale est resté constant, c'est-à-dire essentiellement centré sur la sécurité des personnes et des biens, le développement local et l'amélioration du social de la population.

Le gouverneur de province a bravé tous les risques jusqu'au territoire d'Ingbokolo situé dans le district d'Ituri, avec la seule motivation de prendre langue avec ses administrés. Son entretien avec la population de cette cité, plus connue pour son insécurité légendaire, a permis de dégager quelques revendications des locaux notamment liées aux tracasseries policières et administratives, au besoin d'emploi pour les cadres chômeurs et aux routes. Il a invité les uns et les autres à déposer les armes et à s'investir au développement de leur territoire. Ces revendications ont eu comme conséquence la révolte de la population locale. Dans cette partie de la République, il y a absence quasi totale de l'autorité administrative et les Forces armées de la RDC ainsi que la Police nationale congolaise subissent fréquemment des attaques des miliciens. Dans les neuf territoires visités, le gouverneur Bamanisa a relevé l'importance de la refonda-

tion de l'administration publique qui doit être considérée comme le socle du développement. Pour cela, il a insisté sur la compétence qui doit guider le choix des hommes aux différents postes et aux moyens conséquents qu'il faut réunir pour atteindre cet objectif. Au sujet de la sécurité, Jean Bamanisa s'est dit profondément préoccupé par la situation qui prévaut en Ituri où les éleveurs Mbororo et l'Armée de résistance du seigneur soumettent à rude épreuve les populations des territoires de Dungu et Faradje. Les humanitaires rencontrés sur place ont également plaidé pour une intervention urgente au regard des dégâts causés par ces forces négatives.

À Isiro et Watsha, la population s'est réjouie de l'annonce de la réhabilitation prochaine des routes Nyanya-Wamba-Isiro ainsi que Watsha-Isiro. Le programme du gouverneur prévoit notamment la remise en état de l'axe routier Aru-Ariwara-Ingbokolo-Kengezibaze-Aba. Ces routes permettront l'interconnexion entre tous les districts de la province orientale et sa connexion avec les pays voisins et d'autres provinces de la RDC. Auparavant, à l'étape d'Isiro, Jean Bamanisa Saidi a lancé la campagne agricole qui doit faire de cette partie du pays la capitale de l'or vert (café). Cette campagne a été dans un champ de 2 000 hectares.

Par ailleurs, il a été annoncé dans le secteur de l'éducation, la réhabilitation de plusieurs écoles et dans le domaine de l'eau et l'électricité, plusieurs projets dont celui en rapport avec la construction d'un barrage hydroélectrique.

Jules Tambwe Itagali

VIOLENCES SEXUELLES DANS L'EST

Un drame d'une ampleur insoupçonnée

La mobilisation se poursuit en RDC pour mettre fin aux cas de viol perpétrés sur des femmes du Kivu.

La situation continue d'alarmer les organisations tant nationales qu'internationales qui ne cessent de communiquer des chiffres pour dénoncer les graves crimes commis dans la partie est du pays avec leurs conséquences dont les problèmes de santé publique. Selon une analyse de l'UNFPA (United Nations population fund ou Fonds des Nations unies pour la population) réalisée sur une longue période, les chiffres récoltés en 2009 et 2010 sont effrayants. Plus de 8 000 cas de violences sexuelles dont 5 485 au Nord-Kivu et 2 928 au Sud-Kivu. Mais qu'en est-il de la situation de 2012 ? La reprise des hostilités a entraîné des mouvements forcés de la population, d'une part, dans les territoires de Masisi et Rutshuru où se concentrent les affrontements entre les Forces armées de la RDC et le Mouvement du 23 mars et, d'autre part, dans les territoires de Masisi, Walikale, Beni et Lubero où les groupes armés sèment la terreur.

Cas d'incidents dans la province du Nord-Kivu

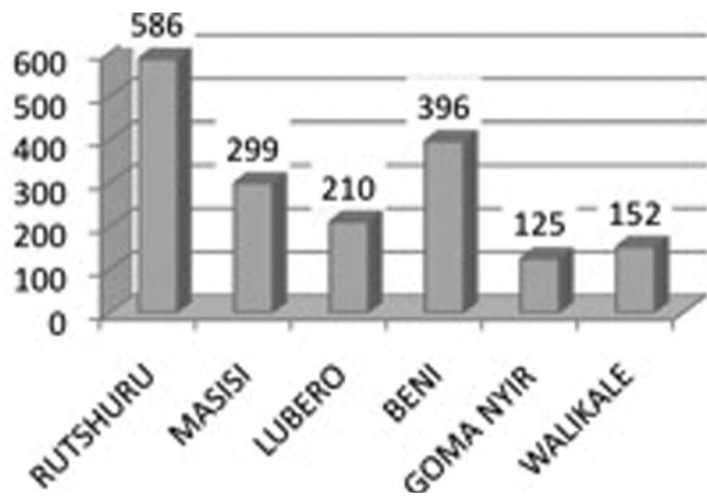
2593 — 1768

Premier semestre 2011 Premier semestre 2012

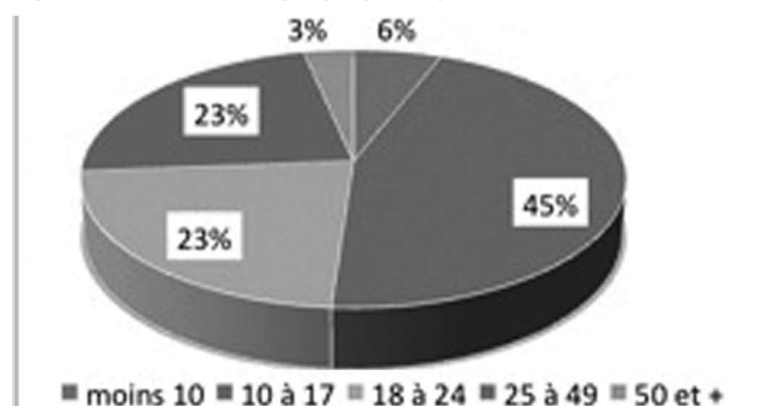
Source UNFPA

La baisse enregistrée après une comparaison des premiers semestres 2011 et 2012 n'est pas liée à une tendance réelle observée sur le terrain mais plutôt à des problèmes de rapportage des données liés notamment aux difficultés d'accessibilité des acteurs pour la collecte des données dans certaines zones. Les chiffres sont logiquement appelés à évoluer au fil du temps.

Cas d'incidents des violences sexuelles rapportés par territoire



Répartition des survivantes par groupes d'âges



L'on observe des disparités entre territoires. Le grand nord a connu des proportions élevées des survivantes de moins de 18 ans, avec un taux record de 74% de moins de 18 ans dans le territoire de Beni. Au moins 2% des victimes sont de sexe masculin, soit trente-quatre survivants. 52% des présumés auteurs de ces violences sexuelles sont des civils, contre 42% d'hommes armés et 6% des personnes à profil inconnu.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1

V.Club marche sur Rojolu en sixième journée

L'attaquant rwandais de souche congolaise des Dauphins noirs de Kinshasa, Taddy Etekiama Agiti, a signé un hattrick. Le match de Goma a été arrêté alors que Virunga était mené par Lupopo à 12 minutes de la fin.

La sixième journée de la Division 1-championnat national de football- a débuté le 21 avril sur quelques stades du pays. Au stade Tata Raphaël de Kinshasa, l'AS V.Club a attonisé la jeune formation de SC Rojolu par six buts à zéro. Dès la première période, les joueurs du coach Florent Ibenge Ikwange ont plié le match. Dès la 10e minute, le buteur maison des Dauphins noirs de la capitale, l'international rwandais de souche congolaise Taddy Etekiama Agiti, a ouvert la marque sur penalty. À la 35e minute, Francis Kazadi doublait la mise d'une tête à bout portant imparable, sur une superbe passe de l'international Luvumbu Nzinga. Le troisième but de V.Club inscrit à la 41e minute a été l'œuvre de Taddy Etekiama, de la tête sur une remise issue d'un long centre. L'ancien joueur de Lupopo signait ainsi un doublé au cours de cette rencontre, son cinquième but personnel depuis le coup d'envoi de la saison 2013 de la Division 1. A la fin de la première période, V.Club disposait d'une confortable avance de trois buts à brosse.

En seconde, les Dauphins noirs ont poursuivi avec leur domination territoriale. Suite à une bourde du défenseur Bayide, Luvumbu Nzinga a trouvé Etekiama qui n'a laissé aucune chance au gardien de but Éric Lessendjina de Rojolu pour le 4e but à la 63e minute, son hattrick (triplé) au cours de ce match. 5e but sur balle arrêtée a été l'œuvre de Luvumbu Nzinga à la 65e minute, qui aura été exceptionnel



AS V.Club de Kinshasa

au cours de la partie. Très en forme depuis le début de la saison, le latéral gauche international Ebunga Simbi a inscrit le 6e but de V.Club à la 83e minute sur une passe de Jérémie Basilua. Grâce à cette victoire, V.Club totalise treize points. Dans un autre match disputé ce même dimanche au stade des Jeunes de la commune de Katoka à Kananga, la formation locale de l'US Tshinkunku a battu l'OC Muungano de Bukavu (province du Sud-Kivu) par 2 buts à 1. Mpela de Tshinkunku a signé le doublé de la partie à la 20e et 57e minute. John Ebunga de Muungano a réduit l'écart à la 88e minute de jeu, sans conséquence sur l'issue de la partie. Notons aussi que le FC Lupopo de Kinshasa menait face DC Virunga par deux buts à zéro au stade des Volcans de Goma (Nord-Kivu), grâce au but de Mbaka à la deuxième minute de jeu et de Mohindo Kamba à la 75e minute. Mais à douze minutes de la fin du temps réglementaire, les supporters de l'équipe locale ont provoqué des troubles. Ils ont commencé par balancer des projectiles sur l'aire de jeu. L'arbitre

Jeff Baganda de la Ligue de football du Sud-Kivu a finalement décidé d'arrêter la partie, étant incapable d'aller jusqu'à la fin du match. On attend des sanctions de la Ligue nationale de football organisatrice de la compétition.

Les autres rencontres de la 6e journée se joueront le mardi 23 et le mercredi 24 avril. Ainsi, le leader du championnat, Sa Majesté Sanga Balende, accueillera, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, TP Moulunge de Mbandaka ; Don Bosco de Lubumbashi recevra TC Elima de Matadi ; CS Makiso va recevoir au stade Lumumba de Kisangani (province orientale) Daring Club Motema Pembe de Kinshasa et enfin TP Mazembe partira avec les faveurs des pronostics dans son antre du Stade de Kamalondo devant la modeste formation Dauphins noirs de Goma (Nord-Kivu) qui joue pour la première fois la phase classique. Notons qu'au classement, Sanga Balende continue de mener la barque avec quinze points glanés déjà. V.Club est deuxième avec treize points.

Martin Enyimo

MUSIQUE

Le libanga à la portée de tout le monde

N'importe qui pourra s'entendre citer dans l'album « Ezwi Ezwi Ingeta » de Werrason à condition de figurer au nombre des cent tirés au sort parmi les trois mille premiers acheteurs de son mini-album « Satellite +2 ».

L'offre du patron de Wenge Musica maison mère lancée en fin décembre en marge de l'inauguration de sa maison d'édition Original Wenge MM a fait des exaltés. Une aubaine pour le commun des Congolais que de profiter d'un avantage qui passe pour l'apanage des proches des stars dont leurs amis, leurs bienfaiteurs et notamment d'importantes personnalités du monde politique.

En effet, le libanga ou la dédicace, phénomène polémique honni par les uns et soutenu par les autres, rencontre toujours des preneurs et ses inconditionnels sont légion. Même si elle ne fait pas l'unanimité, la pratique dont les plus grands défenseurs vous diront qu'elle tire ses origines dans la tradition ancestrale n'est pas prête de disparaître. De toutes façons, il est des gens, il s'en

trouve plusieurs parmi les mélomanes qui en sont particulièrement friands. Certains seraient prêts à tout pour s'offrir un libanga, peu importe le groupe ou l'artiste qui le citerait. Si c'est un musicien de la trompe du Roi de la forêt, ce n'est pas peu de chose.

Le succès du libanga contribuerait, dans une certaine mesure, à la notoriété ou à une sorte de publicité de la personne citée. Dans la pensée populaire, cela comporterait de sérieux avantages et lui ouvrirait certaines portes. Ainsi, les prétendues vertus du libanga, surtout s'il émane d'une star, expliquent que des Congolais en soient quémandeurs. Les musiciens locaux sont les pionniers dans le domaine quoiqu'ils aient fait des vagues au point d'être interdit d'usage à l'égard de certaines personnalités, la mesure s'est toujours soldée par un échec. L'on comprend alors pourquoi le phénomène dont les ondes se sont étendues bien au-delà du fleuve Congo, Brazzaville l'a adopté et en fait usage presque sans modération mais pas seulement car il y a notamment la Côte d'Ivoire aussi

qui n'est pas en reste.

L'initiative de Werrason a été accueillie favorablement par ses fans dont un bon nombre l'avait entendue lors de sa déclaration du 26 décembre. En effet, ils étaient venus en nombre assister à l'inauguration de la nouvelle édition Original Wenge MM. Située en plein Matonge, sur l'avenue Oshwe n°A1 du quartier chaud de la commune de Kalamu, la fabrique est spécialisée dans la production de supports d'enregistrement sonore, cassettes, CD et DVD. Elle est un réel motif de fierté pour les fans de la star internationale et de son orchestre. Œuvre d'ailleurs encouragée par le président de l'Union des musiciens congolais, Verckys Kiamuangana, qui a trouvé l'occasion de saluer sa mise en marche. Le dernier opus de Werrason, « Satellite +2 », est le premier produit sorti de l'édition Original Wenge MM. Du reste, ouverte à tous les musiciens du pays, elle devrait désormais se constituer en distributrice officielle de ses anciennes et nouvelles productions musicales.

Nioni Masela

INTERVIEW

Dodo Landu : « À côté de la Fécofa, l'UFC joue le rôle de force des propositions pour le développement et la promotion du football »

Le secrétaire général de l'Union des footballeurs du Congo (UFC) a accordé un long entretien exclusif aux *Dépêches de Brazzaville* en abordant plusieurs points sur le football national.

Dépêches de Brazzaville : Vous êtes secrétaire général de l'Union des footballeurs du Congo (UFC). D'où est venue l'idée de créer cette structure et dans quel but ?

Dodo Landu : L'idée de la création de cette structure est venue de son président actuel Jean-Claude Mukanya. En tant que footballeur professionnel aux Pays-Bas, il était membre de VVCS, le syndicat des footballeurs professionnels hollandais. Et dans le cadre de sa reconversion de fin carrière, il lui avait été proposé, entre autres, la formation d'entraîneur, la création d'une association en charge de la défense des footballeurs professionnels congolais. Il a partagé cette proposition avec Mbungu Thaty et moi-même. C'est ainsi qu'est née l'Union des footballeurs du Congo en juillet-août 2004, dans le but de protéger et défendre les droits des footballeurs congolais à travers le monde entier. L'année suivante, la Fifpro (Fédération internationale des footballeurs professionnels) nous invitait en tant qu'observateur à son congrès à Amsterdam en avril, puis en septembre à la 1ère édition de la Fifpro World XI à Londres. Je voudrais aussi préciser qu'il ne suffit pas de créer une association pour devenir membre de la Fifpro. Au sein de cette structure mondiale, il y a des critères rigoureux et un cahier des charges strict à remplir avant d'être acceptée par son congrès. On commence comme observateur, ensuite on devient candidat membre puis membre, sur la base des évaluations rigoureuses. C'est ce qui justifie qu'aujourd'hui l'Afrique ne compte encore que six membres (Afrique du Sud, Égypte, Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc et la RD Congo). Et depuis 2004, l'UFC a connu un passage à vide, et a perdu une fois son statut de membre observateur en 2007, avant de revenir en 2008.

DB : Quelles sont déjà les réalisations de l'UFC en tant d'années d'existence ?

LD : Je pourrai citer dans le tas le Merit award de la Fifpro que nous avons remporté au profit de la Fondation Shabani Nonda, la prise en charge des soins de santé d'une première fourchette de cent



Dodo Landu Domo, secrétaire général de l'Union des footballeurs congolais

footballeurs par la Mutuelle Neutre de Kinshasa, la convention de partenariat conclue avec la Ligue nationale de football (Linafoot) pour la promotion et le développement de notre championnat national, l'actualisation des textes réglementaires régissant le football en collaboration avec la Fédération, la collaboration dans la mise en place des Léopards U-20 aile Europe avec une contribution dans la prise en charge des stages et tournois internationaux en Europe. Il y a aussi la convention d'assurances avec l'UNFP (Syndicat des footballeurs professionnels de France) au profit des Congolais évoluant dans les championnats de France, la mise en place de notre propre programme d'éducation sportive destinée à fournir, aux joueurs évoluant au pays souvent peu informés de ces réalités, des connaissances basiques sur la négociation de contrat avec un club, ou un agent, et sur le respect des obligations contractuelles, sur les règlements en matière de transfert. Je pourrais citer également le pilotage des projets de reconversion des footballeurs en fin de carrière au métier d'entraîneur, (on en a trois pour l'instant qui sont en pleine formation d'entraîneur), les conseils juridiques et administratifs aux joueurs dans les litiges les opposants aux clubs et agents, la réalisation des enquêtes dont l'enquête Fifa sur l'utilisation des surfaces de jeu qui nous a valu des félicitations de la Fifa, l'enquête préliminaire sur l'âge du joueur Chancel Mbemba, le vote de la meilleure équipe du monde Fifa-Fifpro World XI par les footballeurs congolais, et tout récemment la pre-

mière édition des trophées de l'UFC, récompensant les meilleurs footballeurs du pays choisis par les joueurs eux-mêmes.

DB : Le statut du footballeur congolais est un problème crucial. Ce dernier est souvent la proie à des agents véreux. L'UFC s'est-elle déjà penchée sur cette question et aussi sur les moyens d'améliorer ce statut afin de passer d'amateur au professionnel ?

LD : La Fifa reconnaît deux statuts. Soit on est sous contrat avec un club et on est professionnel, soit on n'a pas de contrat et on est amateur. Chez nous, par contre, il y a un problème réel, c'est celui du statut de joueur définitif qui n'existe nulle part ailleurs. L'UFC ne cesse de sensibiliser les dirigeants des clubs afin qu'ils proposent des contrats aux joueurs pour bénéficier plus tard de leurs transferts internationaux. Et la majorité des clubs a finalement compris le bien-fondé de notre démarche. Mais il ne suffit pas seulement de contracter, encore faut-il respecter les clauses contractuelles ! C'est là aussi un problème, et pas seulement dans notre pays, mais aussi en Europe de l'Est, en Amérique du Sud et même dans les meilleurs championnats d'Europe. Dès ce 18 avril d'ailleurs, je participe à une conférence juridique de la Fifpro sur la question de l'insolvabilité des clubs. Quand aux agents des joueurs, nous avons travaillé sur la question avec la Fédération, et je crois que des dispositions ont été prises à ce niveau afin de mieux protéger les joueurs. C'est aussi un aspect de notre programme d'éducation sportive. Faire comprendre aux joueurs la portée juridique de la signature qu'ils apposent sur les conventions de médiation qu'on leur propose par des agents qui, dans la plupart des cas, ne font rien et attendent que le joueur soit sollicité quelque part pour brandir des conventions qu'ils obtiennent contre paiement des modiques sommes. C'est le joueur qui paie l'agent et non le contraire, et aujourd'hui, les joueurs ont compris et sont de plus en plus très prudents.

DB : L'UFC fonctionne comme un syndicat des joueurs. Et un mouvement syndical a souvent des rapports délicats avec l'employeur. Quelles sont les relations entre votre structure et les clubs de football qui emploient les joueurs affiliés à l'UFC ? Y a-t-il déjà eu des

couacs ? Si oui, de quel type ?

LD : Comme je vais vous le dire, du moment que les règles établies par la Fifa et la Fifpro sont claires et bien comprises, il n'y a pas beaucoup de problèmes. Ces instances ont mis en place des mécanismes de dialogue social entre les représentants des joueurs et des clubs, notamment une chambre nationale des résolutions des litiges à représentation paritaire (50% des délégués des clubs et 50% des délégués des joueurs) à mettre en place au sein de chaque fédération. C'est vrai que cet organe n'existe pas encore au sein de la Fédération et c'est vrai aussi qu'il n'existe pas encore une association nationale représentative des droits des clubs. Rien que pour ça, la mise en place d'une chambre ne peut se réaliser. L'UFC a fait des propositions dans ce sens à travers la Commission de révisation des textes réglementaires mise en place par la Fédération... En dehors de cet organe, il faut également des hommes préparés à assumer ses responsabilités, avec une connaissance avérée dans la gestion des litiges et conflits liés au football. L'UFC s'y prépare et notre équipe aura une formation appropriée auprès de la Fédération française de football axée sur la gestion des litiges et sur la gestion de la commission de discipline d'une fédération. Nous nous préparons en conséquence pour répondre présente au moment opportun.

DB : La Fifa aurait instruit toutes les associations nationales de football d'insérer en leur sein le syndicat des footballeurs. En RDC apparemment, l'UFC - qui est affilié à la Fifpro - n'est pas intégrée à la Fécofa. Vos commentaires ? Et quel type de relations entretient l'UFC avec l'instance nationale du football ?

LD : Personnellement, je n'ai pas connaissance d'une instruction de la Fifa allant dans ce sens. Je sais que la Commission des réformes de la Fifa a formulé des propositions adoptées par le Comité exécutif et qui seront soumis au Congrès de la Fifa le mois prochain. Mais je sais aussi qu'il y a des interprétations en sens divers sur cette question par rapport aux prescrits de notre loi sportive. Les associations membres de la Fifpro sont autonomes et indépendantes vis-à-vis de celles membres de la Fifa. C'est un principe défini par le protocole d'accord de novembre 2006 signé par les deux ins-

tances internationales. À côté de la Fécofa, l'UFC joue le rôle de force des propositions pour le développement et la promotion du football et assure la protection et la défense des droits des joueurs. Les divergences peuvent exister entre nos deux associations, mais elles enrichissent les échanges et nous permettent d'avancer. S'il y a des organes de la Fécofa auxquels nous pouvons intégrer, c'est sera au sein de la Chambre des résolutions des litiges et au sein d'une Commission du statut et du transfert des joueurs. Après, chaque fédération essaie de convenir d'un système de collaboration adapté à ses réalités et c'est dans cette optique que nous avons tenté une collaboration au sein de la Direction sportive des équipes nationales.

DB : Le football congolais ne semble pas reprendre sa place sur l'échiquier du football. Mazembe reste le seul représentant congolais en Afrique sur quatre; les Léopards juniors ont été éliminés dès le premier tour à la CAN U20 en Algérie; les Léopards seniors broient encore du noir aux éliminatoires du Mondial 2014, après avoir été écarté dès le premier tour de la CAN en Afrique du Sud. Un avis à émettre à ce sujet ?

LD : Je crois qu'à travers le billet de l'UFC n°00, nous avons lancé des prédictions sur les chances de nos clubs engagés en compétitions africaines, sur base des critères et indicateurs de performance validés par l'Observatoire du football du Centre international d'études sportives de la Fifa basé à Neuchâtel en Suisse. Et aujourd'hui, les résultats nous donnent totalement raison : V.Club, Don Bosco et DCMP ont quitté la compétition. Seul le TP Mazembe reste en course. Nous ne nous sommes donc pas trompés. Dans le même document, nous avons fait également des prédictions sur le championnat national de D1. Nous attendons voir ce que l'évaluation de la mi-saison va nous donner. Ce qui est arrivé à nos clubs se justifie amplement sur le plan technique et organisationnel, même s'il était possible que le football réalise ses miracles en contredisant les statistiques prévisionnelles. C'est cela aussi la magie du football, mais jamais elle ne tient sur la durée.

Propos recueillis par Martin Enyimo



Voyager en Afrique du sud et vers d'autres destinations dans le monde avec la South African Airways et bénéficiez des tarifs alléchants.



HORAIRE DES VOLS SAA

1. KINSHASA

Lundi, Mercredi, Vendredi et Dimanche

N°VOL	DESTINATION	HEURES
Sa050	Johannesburg – Kinshasa	09h45 – 12h50
Sa051	Kinshasa - Johannesburg	13h 45 – 18h40

2. BRAZAVILLE

Mercredi et Samedi

N°VOL	DESTINATION	HEURES
Sa084	Johannesburg – Brazzaville	09h15 – 12h25
Sa085	Brazzaville - Johannesburg	13h15 – 18h10

Pour tout contact, appelez au 0817005908 - 0999925121 ou votre agence de voyage habituelle ou encore consulter notre site web : www.flysaa.com

MUSÉOLOGIE

L'université Marien-Ngouabi en pourparlers avec l'université de Bahia de Salvador au Brésil

C'est au cours d'échanges entre universitaires congolais et Mme Graca Teixeira, professeur de muséologie à cette université, le 18 avril au Musée-Galerie du Bassin du Congo, que la question a été longuement évoquée.

Profitant de la venue à Brazzaville de Mme Graca Teixeira sur invitation du Musée-Galerie du Bassin du Congo, que dirige Lydie Pongault, conseiller à la culture et aux arts du chef de l'État congolais, les professeurs et maîtres assistants de l'université Marien-Ngouabi ainsi que quelques cadres du ministère de la Culture et des arts en charge de la gestion des musées ont saisi l'opportunité pour échanger avec leur consœur. Les échanges ont porté sur la possibilité d'une coopération culturelle dans le domaine de la muséologie entre le Congo et le Brésil en général et entre l'université Marien-Ngouabi et l'université de Bahia à Salvador en particulier.

« Nous avons projeté la possibilité d'une coopération culturelle dans le domaine de la muséologie avec le Brésil. Cette coopération ne sera

réellement formalisée qu'au niveau diplomatique, c'est-à-dire entre États. Lors du voyage du chef de l'État congolais au Brésil, il est possible que ce domaine de la coopération culturelle et universitaire entre le Brésil et le Congo soit vu au premier plan. Il sied de signaler que nous avons des collègues de la faculté des sciences qui se rendent très souvent au Brésil pour enseigner », a déclaré le professeur Yvon-Norbert Gambeg.

Notons que la muséologie est inscrite dans le plan ministériel qui entend créer des musées départementaux. Ce projet, conduit par le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, porte sur le musée Ngala d'Oyo et bien d'autres encore. Pour ce faire, la formation de cadres s'impose. Car, si le Congo ne dispose pas de cadres pour gérer ces musées, collecter des objets et savoir les entretenir de même que savoir vendre l'image de ces musées à travers le monde n'aboutiront à rien.

L'arrivée à Brazzaville de Mme Graca Teixeira, sur invitation de Mme Lydie Pongault, tombe à pic pour les cadres congolais impli-

qués dans le domaine de la muséologie. Graca Teixeira a salué l'initiative de Lydie Pongault qui a beaucoup travaillé pour le kiébé-kiébé et qui va continuer à travailler dans d'autres domaines de la culture et des arts.

Le kiébé-kiébé s'exporte au Brésil sans ses danseurs...

Pour ce premier voyage à travers le monde, une sélection a été faite et numérotée.

Pour des raisons d'organisation, seulement quelques objets ont été retenus car faire voyager des personnes nécessite beaucoup de moyens. Ce voyage permettra aux Brésiliens de porter un premier regard sur le Congo qui, d'après Graca Teixeira, connaissent beaucoup plus l'Angola et les pays du golfe du Bénin.

Le Congo va donc s'installer à Bahia, où sont arrivés nombre d'esclaves partis de la côte congolaise et où les rituels ancestraux des terroirs congolais continuent à se perpétuer.

C'est ce qui a poussé les universitaires à penser que leurs aïeux, déportés en Amérique latine, ont



Graca Teixeira montrant les diapositifs du musée de Bahia aux universitaires congolais

joué un grand rôle pour laisser survivre certains noms et rites négro-africains. C'est le cas de Bahia, toponyme d'un village congolais de la sous-préfecture d'Ewo. En effet, l'homme migre souvent avec les éléments fondamentaux de sa culture, d'où ces noms et ces toponymes. Des échanges culturels bien organisés devraient aider les chercheurs comme l'explique le Pr Yvon-Norbert Gambeg au sujet de la

survivance des noms de l'espace du Bassin du Congo en Amérique latine et sur les liens entre les différents éléments de culture des deux continents.

En rappel, le kiébé-kiébé est un univers sacré et profond. C'est depuis le 9 octobre 2012 que des pièces sur cette danse initiatique sont exposées à Brazzaville au Musée-Galerie du Bassin du Congo.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Samantha Love s'exprime dans son premier album « Physique ou Chimie »

Cet album comporte huit chansons sur support CD et DVD. La philosophie de cet opus, explique Samantha Love, est un mélange, une stratégie de cocktail ou de brassage de différents styles musicaux.

De la rumba ancienne et moderne, du zouk, du coupé décalé, du folklore et un peu de Rnb, « C'est un style qui pourra plaire aux vieux et aux jeunes », a-t-elle souligné. Toutes ses chansons prônent l'amour dans tous ces contextes : notamment l'importance d'une mère, l'amour du prochain, l'affection, l'amour intime. Des chansons qui conseillent et poussent les jeunes à se battre pour relever le défi de la vie.

La première chanson générique contenue dans le DVD est une ambiance qui relate la vie de tous



les jours alors que la deuxième porte sur un regret, etc. *Physique ou chimie* comporte au total huit titres à savoir : Silence ça pousse, Animal, Thème mystère, Destin croisé, Miss tendresse, Je ne peux plus bouger, Psaumes et No comment.

Cet album est une autoproduction de Samantha Love. Ce n'est pas facile, dit-elle, « De produire une

telle œuvre, surtout qu'on n'a pas de producteur ou même de sponsor. J'espère en avoir qui pourrait me faire connaître. » Cet opus a été réalisé à Brazzaville en partie et la duplication s'est faite précisément dans les banlieues parisiennes. Les clips ont été tournés à Brazzaville et au Cabinda.

Née à Brazzaville, de son vrai nom Munzenzé Kinkela, Amour Samantha a commencé sa carrière musicale en 2009. Licenciée en Marketing commercial, elle ambitionne de relever la musique congolaise féminine. L'artiste a eu à participer aux festivals de musique organisés au Cabinda, à Abidjan et elle a participé plusieurs fois aux festivités du 15 août marquant l'Indépendance du Congo.

Rosalie Bindika

COOPÉRATION CULTURELLE

L'ambassadeur de Russie au Congo impressionné par la richesse de la culture congolaise

L'ambassadeur de Russie au Congo, Youri Rouvanov, est sorti satisfait de sa visite au Musée-Galerie du Bassin du Congo.

« La culture du Congo est très riche et très intéressante. Pendant ma carrière diplomatique, j'ai eu l'occasion de travailler comme attaché culturel et aussi pendant longtemps dans la coopération culturelle. C'est pourquoi la culture du Congo est si proche de mon cœur. » Ainsi s'est exprimé l'ambassadeur russe au terme de sa visite à ce musée.

Le diplomate russe estime pouvoir trouver une opportunité pour qu'une exposition sur la culture du Congo soit organisée en Russie. Elle serait un événement très important pour le Congo et la Russie pour renforcer les liens entre les deux États. « Cette exposition de la culture congolaise produit une grande impression, elle montre les anciennes traditions des peuples du Bassin du Congo. J'espère que la culture du Congo sera représentée en Russie dans le cadre de nos relations très proches basées sur les traditions, l'amitié et le respect réciproque. Mes félicitations aux créateurs de cette exposition et mes souhaits de nouveaux succès créatifs dans cette mission honorable ! », a-t-il écrit dans le livre d'or de la galerie.

Désirée-Hermione Ngoma

Séminaire de formation sur le TRANSIT

- Connaître les régimes douaniers ;
- Appréhender le dédouanement des marchandises ;
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ;
- Connaître le fret maritime, aérien, routier, ... ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane ;
- Connaître les métiers liés au transit ; etc.

Début : 23 Avril 2013

Durée : 2 semaines

Coût : 25 000 Frs + 1 marker Non permanent

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes

AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit, à l'étage.)

Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

CAN U17 DE 2013

Après la défaite, les axes pour relancer l'équipe congolaise

Après l'issue désastreuse du parcours des Diablotins à la CAN U17 2013, au Maroc, plusieurs questions s'imposent. Non pas pour jeter l'opprobre sur les joueurs et le staff technique, mais pour permettre au football congolais de préparer les prochaines générations et aider le Centre national de formation de football (CNFF) à retrouver l'image d'antan.

La débâcle subie samedi par la sélection cadette face à son homologue du Nigeria (0-7), lors de la troisième journée de la phase de poules de la CAN U17, laisse un goût amer à l'ensemble du football congolais. L'heure est au bilan et aux questions pour parvenir à expliquer et à éviter que pareil naufrage ne se reproduise.

Comment endiguer le fléau de la fraude des âges ?

La première question concerne les joueurs recalés, à la veille du tournoi, après les tests IRM utilisés pour vérifier leur âge. Trois joueurs, et non des moindres, ont ainsi été écartés, déstabilisant les plans du staff technique qui avait

construit, depuis deux ans, l'équipe autour du duo Mabilia-Binguila. Ce fléau de la fraude sur l'âge, qui dépasse bien entendu les frontières nationales, doit être endigué, car il empêche l'avènement des talents de demain. En attendant, faut-il sanctionner les joueurs pris la main dans le sac ? Il faudra également déterminer s'ils ont trompé le staff technique du CNFF ou s'ils ont bénéficié de complaisance.

Faut-il revoir les méthodes de sélection ?

Le niveau affiché par l'équipe, amoindrie, répétons-le, par l'absence de Binguila et Mabilia, interpelle également. Moyens contre les Ivoiriens et Ghanéens, les Congolais ont livré une prestation inquiétante face au Nigeria, avec des carences étonnantes sur les fondamentaux. Davantage que les joueurs, ce sont ceux qui les ont sélectionnés qui devront rendre compte. À l'heure où le CNFF est dans une position de monopole concernant les équipes de jeunes, les critères de sélection devraient être plus transparents, car il est difficile d'imaginer que les meil-

leurs joueurs congolais de cette tranche d'âge étaient sur le terrain. Dans le cas contraire, il y a de quoi être inquiet.

Le choix de Basile Ekariki était-il judicieux ?

Le staff technique, dans son ensemble, devra aussi s'expliquer sur ses choix. Il semble évident que Basile Ekariki n'a pas su trouver la solution pour combler le vide provoqué par l'absence de Mabilia et Binguila. Ce qui n'était pas facile. Mais sa gestion de l'équipe en général (tâtonnements tactiques) ou du cas Andzouana en particulier (une sortie incompréhensible face au Ghana alors que le score était favorable) pose problème. Était-il l'homme de la situation ? A-t-il été mis dans les meilleures conditions ?

Qui commande au CNFF depuis le départ d'Hudanski ?

Plus globalement, la gestion de l'après-Hudanski – le propos ici n'étant pas de militer pour son retour, car cette équipe est avant tout la sienne – pose également question. Depuis son départ, on ne sait plus vraiment qui dirige tech-

niement le CNFF. Un vide préjudiciable qu'il serait bon de combler rapidement, car un dernier défi attend les U20 en fin d'année : les Jeux de la Francophonie 2013.

La préparation au tournoi de Viareggio était-elle adaptée à la CAN ?

Les supporters congolais, blessés par cette défaite, peuvent aussi s'interroger sur le bien-fondé d'une préparation en Italie, face à des formations européennes, et donc au jeu européen, avant d'aller affronter trois équipes africaines à la CAN. Vue de l'extérieur, la participation au tournoi de Viareggio a d'ailleurs semblé être davantage un moyen d'exposer l'équipe aux recruteurs italiens qu'à préparer l'équipe à la CAN.

À quand l'organisation des championnats de jeunes ?

Pourvoyeur de trois médailles (CAN 2007, Francophonie 2009 et CAN 2011), le CNFF est un outil précieux pour le football national. Mais peut-il à lui seul remplacer les championnats de jeunes que la Fécofoot tarde à mettre en place ? Outre le lancement de ces championnats (U17, U19), ne serait-il

pas utile d'ouvrir d'autres centres nationaux dans le pays, à Pointe-Noire d'abord, puis dans les villes d'envergure du pays ?

Comment intégrer les meilleurs jeunes de la diaspora aux sélections nationales ?

Après des débuts réussis, et salués par le staff technique, lors du tournoi de Viareggio, Yhoan Andzouana, seul élément de la diaspora, a vécu une CAN difficile. Sevré de ballon lors du premier match, abandonné par son latéral et remplacé à la 35^e face au Ghana, le Monégasque n'a pas semblé soutenu par le staff, alors que le jeune homme découvrait le football africain. Un épisode supplémentaire qui illustre la difficile relation entre le CNFF et les jeunes de la diaspora. Ces dernières années, les rendez-vous manqués se sont succédé, volontairement ou non, entre les sélections de jeunes et la diaspora.

Comment parvenir à y remédier afin d'éviter que les talents d'origines congolaises fassent les beaux jours des équipes françaises ?

Camille Delourme

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO

Les ceintures noires s'opposent aux candidatures des non pratiquants

Les maîtres de la discipline refusent que les budokas des autres arts martiaux postulent au poste de président de leur fédération.

L'assemblée générale électorale de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae), est prévue dans les prochains jours. En prélude, le collectif des ceintures noires du taekwondo s'inscrit en faux contre les pratiquants des autres disciplines qui voudraient se porter candidats pour briguer la présidence de la Fécotae.

Ce collectif appelle, en effet, les postulants à se conformer à la lettre circulaire du ministre des Sports adressée aux fédérations sportives nationales. Cette note énonce que « Pour le poste de président de fédération, le candidat doit avoir pratiqué la discipline. » Or, l'actuel président de la Fécotae, Rock Popossi, qui souhaite briguer un second mandat, n'a jamais pratiqué le taekwondo. À en croire l'expert international et membre du collectif, Alec Bokas Mboutou, le président actuel de la Fécotae a plutôt pratiqué le karaté. « Aucune fédération de taekwondo au monde n'est dirigée par un pratiquant d'un autre art martial. Ainsi, nous voulons que les choses changent au sein de la Fécotae en respectant la norme internationale », a-t-il déclaré.



L'expert international Alec Bokas Mboutou

Le collectif des ceintures a adressé une lettre ouverte au Comité national olympique et sportif congolais, à la direction générale des Sports et aux directions départementales des Sports. L'objectif étant de demander aux autorités sportives nationales de veiller au respect des textes afin d'éviter les fraudes lors des élections des fédérations sportives qui pointent à l'horizon. Alec Bokas Mboutou a, par ailleurs, souligné que les experts de la Fédération mondiale de taekwondo ont exprimé leur vœu de prêter main-forte à la Fécotae. Pourvu que la structure soit dirigée par un budoka ayant pratiqué cette discipline.

Rominique Nerplat-Makaya

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

L'AC Léopards de Dolisie jouera sa carte à fond à Sétif

Les Fauves du Niari sont condamnés à faire un bon résultat lors de la manche retour prévue le 4 mai afin d'intégrer la phase de poules de la reine des compétitions africaine des clubs.

L'AC Léopards de Dolisie se déplacera à Sétif (Algérie) avec un avantage de deux buts. Le club dolisien a fait l'essentiel en battant le 21 avril au stade Denis-Sassou-N'Gusso lors de la première manche, l'Entente sportive de Sétif (ESS) sur un score de 3-1. L'équipe a encaissé un but à domicile qui pourrait être précieux pour les Algériens au décompte final. Cette erreur qui a occasionné le but d'Adoudia Amine à la 67^e minute oblige les Congolais à faire autant pour alléger la peine algérienne. Au terme de la manche aller, l'ESS est condamnée à trouver deux fois le chemin des filets pour priver les protégés de Rémy Ayayos Ikounga d'une qualification. Les Algériens sont contraints de marquer quatre fois au cas où Léopards parvenait à inscrire un but à Sétif. Cela sera digne d'un grand club si les Fauves du Niari réussissent ce hop-up parfait. Les grands clubs, on les reconnaît par leur participation régulière à la phase de poules et surtout par la qualité de son effectif. L'exploit réalisé l'année dernière à Omdurman au Soudan devant El Merreikh (2-1 à l'aller puis 0-0 au retour) pourrait être un argu-

ment de taille pour booster l'esprit gagnant des fauves.

Guelord Bhebey Ndey relance son compteur

Le capitaine des Fauves du Niari abordait la rencontre face à l'ESS dans des circonstances particulières. Il s'est retrouvé en première ligne pour faire taire les critiques des supporters. Ces remarques lui ont donné des ailes en vue du défi qui se présentait à lui : sa pénurie de buts en compétitions africaine qui durait depuis la finale retour de la 9^e édition de la Coupe africaine de la Confédération contre le Djoliba AC du Mali.

Ulrich Nzamba Mombo a été l'axe moteur de toutes les actions de buts qui ont permis à Guelord de réaliser un doublé et d'ouvrir son compteur cette saison en compétition africaine. Il a largement contribué au succès de son équipe en offrant deux caviars à son capitaine. Sur son premier centre à la 35^e minute, Rudy Guelord Bhebey Ndey résistait à la charge des défenseurs algériens avant de battre à bout portant le portier Khedaira Sofiane. Nzamba Mombo réussissait le

même geste dans les arrêts de jeu de la première période. Son petit pont couplé d'un centre a permis à Guelord de surgir devant le défenseur et de placer, de la tête, à l'angle où se trouvait le gardien. Un troisième doublé en l'espace d'une semaine, toutes compétitions confondues.

Il ne s'est pas arrêté là car il a provoqué un penalty à la 83^e minute, transformé par Ntela Kalema qui a



Guelord Bhebey Ndey doublant la mise

permis à l'AC Léopards de creuser son écart. L'AC Léopards aurait dû l'emporter largement. Les Algériens méritaient eux-aussi mieux puis qu'ils ont frappé sur le poteau à la 49^e minute et ont vu leur meilleure action détournée de justesse par la défense congolaise.

Le suspens reste entier pour la manche retour. C'est à l'équipe la plus engagée de tirer son épingle de jeu.

James Golden Éloué